

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET, L'ACCUEIL DE L'ÉCOSITE A DÉMÉNAGÉ AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AU LUC-EN-PROVENCE

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes Cœur du Var mène une politique de gestion des déchets ambitieuse, visant à diminuer au maximum les ordures ménagères destinées à l'enfouissement. Pour cela, de nombreuses actions ont été mises en place, de nouveaux services vous ont été proposés et de nouveaux projets verront le jour, vous permettant de poursuivre vos efforts en faveur d'une économie plus respectueuse de l'environnement.

Aussi, afin d'améliorer et de sécuriser les conditions d'accueil de nos administrés, mais aussi d'optimiser le service rendu aux usagers, il a été décidé de **créer sur le siège de la Communauté de communes un Pôle accueil, constitué de 3 agents, dont 2 venant de l'ÉcoSite.**

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2024, les agents d'accueil se tiennent à votre écoute et à votre disposition pour l'**emprunt de broyeur électrique** (pour vos déchets verts), pour le **retrait de composteur individuel** (tri à la source des biodéchets), l'**évacuation de vos encombrants** (personnes à mobilité réduite ou sans véhicule adapté), pour **toutes vos questions** concernant le tri des déchets, la collecte, etc. et pour tous renseignements.



Les agents vous accueillent :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le numéro de téléphone et le mail de l'Écosite restent inchangés :

04 94 39 44 90
info-dechets@coeurduvar.com

À noter que l'Écosite est interdit au public depuis le 1^{er} juillet.



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°37 | JUILLET 2024 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI MAQUETTE : DIR.COMMUNICATION | IMPRESSION : IMPRIMERIE CARACTÈRE | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

37

Zoom sur le broyage DES DÉCHETS VERTS

(c) Cœur du Var

Broyons du vert



LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE SOLUTION 100% EFFICACE ET AVANTAGEUSE !

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la Communauté de communes Cœur du Var propose à tous les habitants de son territoire des solutions pour le broyage de leurs déchets verts.

Les avantages

Le broyage des déchets verts présente de nombreux avantages : alternative au brûlage des végétaux, réduction, voire suppression des trajets en déchèterie (réduction de l'empreinte carbone), valorisation des déchets verts, constitution d'une réserve de broyat pour alimenter les composteurs et pailler les plantations et donc s'inscrire dans une logique d'économie circulaire. Au pied des plantations, en paillage, le broyat permet de lutter contre la sécheresse, limite l'apparition de mauvaises herbes, aide à maintenir l'humidité et améliore la fertilité du sol.

Le broyeur thermique

La Communauté de communes propose une **prestation de broyage à domicile pour 18€ de l'heure** (paiement par chèque).

Ce service est effectif d'octobre à décembre et de mars à mai sur rendez-vous (* voir encadré vert en p.3). La prestation est délivrée par un agent du Pôle valorisation des déchets pour 1h ou 2h maximum.

Les conditions à respecter :

- habiter l'une des 11 communes de Cœur du Var (fournir un justificatif de domicile)
- remplir la charte d'engagement qui vous sera remise
- proposer un lieu adéquat : accessible pour un véhicule léger avec remorque et ne compromettant pas la sécurité de l'agent
- préparer les déchets verts en tas : branches de 3 à 12 cm de diamètre, rangées dans le même sens, avec peu de ramifications
- être présent pour aider l'agent et autoriser la Communauté de communes à vérifier le bon usage du broyat

*Les créneaux pour la prestation de broyage thermique à domicile sont complets pour cette saison !
Prenez contact à partir du mois de septembre pour un rendez-vous dès octobre aux coordonnées ci-dessous.*

Le prêt de broyeurs électriques

Depuis mars 2019, il est possible d'emprunter gratuitement l'un de nos 20 broyeurs électriques. Le retrait s'effectue auprès de l'accueil (siège de la Communauté de communes au Luc-en-Provence) sur rendez-vous.

Le jour du retrait, un agent vous montrera comment fonctionne le broyeur et vous fera signer une charte d'engagement. Vous pourrez ensuite conserver le matériel pour une durée d'une semaine renouvelable (dans la limite des stocks disponibles). À noter que la machine peut broyer des branches de 4 cm de diamètre maximum. Lors du retrait, il vous sera demandé un justificatif de domicile, une pièce d'identité, une attestation d'assurance civile et un chèque de caution de 500 €.

Et pour cet été : des permanences en déchèterie

En juillet et en août, sur les jours d'ouverture des quatre déchèteries intercommunales,





(c) Cœur du Var

un agent assurera deux permanences de broyage des végétaux par semaine pour mettre en lumière le service de broyage à domicile.

Les habitants du territoire pourront ainsi faire broyer des tailles de haies, des branches d'arbres et d'arbustes avec ou sans feuilles si les branchages ont un diamètre compris entre 3 cm et 12 cm et s'ils assistent l'agent de la Communauté de communes (un seul passage autorisé). Les branchages à broyer, avec ou sans feuilles, devront être secs et assez ligneux afin d'éviter d'obstruer le broyeur.

Les lieux et horaires des permanences seront communiqués via les réseaux sociaux de la Communauté de communes.



- ✓ Pour toute réservation :
 d'un broyeur thermique,
 d'un broyeur électrique
- ✓ Pour les permanences en déchèteries
- ✓ Et pour toutes questions :

04 94 39 44 90
info-dechets@coeurduvar.com



Nos agents viennent À VOTRE RENCONTRE !

**PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE, LE PÔLE
VALORISATION DES DÉCHETS SERA PRÉSENT SUR
CERTAINS MARCHÉS DE PLEIN AIR DU TERRITOIRE.**

Des stands seront ainsi tenus par les agents du Pôle valorisation des déchets chaque semaine sur les marchés de Gonfaron, du Luc-en-Provence et du Thoronet.

L'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ou redécouvrir les différents services proposés par le Pôle Valorisation des déchets et d'être sensibilisés au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Plus précisément, sur le marché du Luc-en-Provence, les agents en profiteront pour rencontrer les commerçants ambulants afin de leur donner des sacs de précollecte et des bioseaux pour faciliter le tri de leurs déchets. En effet, le marché du Luc-en-Provence est le tout premier à avoir été labellisé "Marché

Zéro déchet – Zéro Gaspillage", sur lequel un tri systématique des déchets est assuré par les commerçants. Les déchets ainsi triés (cagettes en bois, en plastique ou en carton, biodéchets, etc.) sont ensuite collectés par le service Encombrants de la Communauté de communes et amenés ensuite en déchèterie (exceptés les biodéchets qui sont acheminés au composteur partagé de l'ÉcoSite à Gonfaron). Ainsi, grâce à ce dispositif, seulement 12 kg de déchets par semaine sont destinés à l'enfouissement, contre près de 1000 kg en 2014.

Un "Marché Zéro déchet – Zéro Gaspillage" permet également de lutter contre le gaspillage alimentaire : des commerçants volontaires se sont engagés à appliquer des tarifs dégressifs pour les légumes "moches" ou à mettre à disposition des associations caritatives de distribution alimentaire leurs invendus.

**À noter que d'autres
"Marchés Zéro déchet – Zéro
Gaspillage" sont à retrouver
sur les communes de :**

- Besse-sur-Issole
- Le Cannet-des-Maures
- Gonfaron
- Pignans
- Puget-Ville

PLANNING PRÉVISIONNEL

**Les agents du Pôle Valorisation des Déchets seront
présents (sauf exception) :**

- le mardi matin au Thoronet (parking Rainaud)
- le mercredi matin à Gonfaron (place de la Victoire)
- le vendredi matin au Luc-en-Provence (centre-ville)

Infos + : 04 94 39 44 90 ou info-dechets@coeurduvar.com